

**Conseil Académique du 13 septembre 2013**

**TEXTE : NEGOCIATIONS SUR LE METIER**

Le Ministère a annoncé sa volonté de commencer des discussions sur le métier d'enseignant-e, avec la mise en place prochaine de « groupes de travail » à cet effet.

Pour le Conseil syndical académique du SNES de Nice, il est indispensable d'améliorer les conditions de travail pour permettre une transformation des pratiques pédagogiques et rendre le système éducatif moins inégalitaire. Cela suppose notamment le maintien d'un statut national sans annualisation ni flexibilité, et que l'ensemble des personnels soient des personnels titulaires.

Les bases sur lesquelles le Ministère entend constituer les « groupes de travail » sont contradictoires avec ces revendications :

- en situant la transformation du métier dans le cadre du nouveau « référentiel de compétences » qui vise à l'organisation en fonction de l'acquisition du socle de compétences lié aux politiques éducatives de l'Union Européenne
- en menant ces discussions dans le cadre d'une austérité budgétaire maintenue

Pour le Conseil syndical académique, le SNES et la FSU doivent appeler la profession à imposer d'autres bases à ces négociations.

VOTANTS : 30  
POUR : 29  
CONTRE : 1  
ABST : 0

**ADOPTÉ**